

# Sept dossiers de travaux prévus pour 2022-2024

**THUIN** Conseil communal

La Ville inscrit sept dossiers de travaux de voiries dans ses plans d'investissement communal, de mobilité active et intermodalité.

**A**u conseil communal du mardi 30 août, l'échevin des Travaux, Vincent Demars, présente les dossiers qui bénéficieront des subsides régionaux. Il résume le sujet en rappelant que les Communes ont depuis quelques années un droit de tirage sur une enveloppe fixée par la tutelle régionale, et qu'elles doivent donc sélectionner les travaux prioritaires. Ce qui n'est pas toujours aisé, entre les urgences diverses, l'état de certaines voiries, le coût et les différents plans de subsidiarité auxquels la commune peut prétendre.

Pour 2022-2024, il a donc bien fallu choisir, le plus objectivement possible en tenant compte des finances de la Ville.

Le premier dossier concerne la rue Couture à Donstiennes, où les chutes d'eau ont abîmé le sous-sol. Outre la réfection de la voirie, il faut donc renforcer le mur de soutènement pour éviter de nouveaux impacts du ruissellement des eaux. Le coût est évalué à 260 000 €, avec 170 000 € de subsides. Deuxième urgence, la rue des Cornettes à Gozée où l'égouttage est devenu inopérant. Il faut réparer et redimensionner la rue, en intégrant les trottoirs et un marquage pour les cyclistes. Sur les 1,257 million nécessaires, la Ville peut compter sur le préfinancement de la SWDE à raison de 475 000 €, et un soutien dans le cadre de la mo-

bilité douce, ce qui laisse néanmoins 200 000 € à charge des finances locales. Des soucis d'égouttage existent aussi à la rue Pieraille à Thuin. Là, il s'agit d'une zone d'égouttage autonome et la SWDE n'intervient donc pas. Il faudra 300 000 € sur un coût total évalué à 900 000 € pour la réfection de la voirie, du mur de soutènement de la rue du Moustier et quelques reprises d'égouttage. Le revêtement de la rue Grignard à Biercée, impacté par l'urbanisation croissante du quartier, doit être remplacé. On en profite pour puiser dans le plan cyclable en créant une piste qui permettra de connecter les deux parties de la rue avec la grand-route. Trois autres dossiers sont encore inscrits dans ce programme 2022-2024 : la réfection du Chemin Chambry à Thuillies (part



La rue Couture à Donstiennes, en tête des travaux à effectuer dans le plan 2022-2024.

communale 70 000 €), la rue de la Roquette à Ragnies en intégrant une piste cyclable depuis la distillerie jusqu'aux Trois Arbres (part communale 105 000 €), et le chemin de Cour-sur-Heure à Thuillies (part communale 207 000 €). « On optimise au maximum les subsides, mais on ne saura pas forcément tout réaliser » souligne Marie-Eve Van Laethem en regrettant la multiplication des appels à

projets et les délais de plus en plus courts dont dépendent les travaux dans les communes. « On a la chance d'avoir une administration réactive, mais la charge devient énorme ».

« Chaque ministre fait désormais passer le droit de tirage par des appels à projets, cela complexifie le travail des communes qui doivent jongler avec des critères différents » dénonce le conseiller Paul Furlan.

NATHALIE BRUYR